



Les enseignements en seconde comprennent :

- des enseignements communs
- des enseignements optionnels généraux et technologiques
- des dispositifs spécifiques à la pratique sportive

Madame, Monsieur,

Bienvenue au Lycée Saint-Joseph-Bossuet !

Vous trouverez dans les pages qui suivent, une présentation des enseignements proposés en classe de seconde, dans notre établissement.

Notre volonté est de permettre à chaque élève d'atteindre le meilleur de lui-même, par le goût de l'effort et du travail bien fait, mais aussi par l'expression et la valorisation de ses talents.

Nous restons à votre disposition pour vous aider à faire les bons choix.

Cordialement.

L'équipe éducative



Saint-Joseph-Bossuet
Lycée Collège
Lycée Hôtelier
et de Tourisme

4 rue de la Bienfaisance

22300 LANNION

Tél : 02 96 46 26 00

www.saintjosephlannion.fr

contact@saintjosephlannion.fr



J'entre en seconde

Les enseignements communs en seconde

DISCIPLINES	HORAIRES MOYENS
Français	4 h 00
Histoire-Géographie	3 h 00
Langues Vivantes 1 et 2 (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien)	5 h 30
Sciences Économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h 00
Sciences Physiques	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h 00
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences Numériques et Technologie	1 h 30

Les enseignements optionnels

En seconde, chaque élève peut suivre **jusqu'à deux options**, trois options si l'une d'elles est le latin.

Ces enseignements optionnels, **choisis en fonction de ses goûts et de sa motivation**, renforcent le projet personnel de l'élève.

Certaines options peuvent être prises en compte au baccalauréat.

Le **premier choix** concerne les options générales (une au choix, deux si choix du latin).

Le **deuxième choix** porte sur les options technologiques (une au choix).

Ces choix sont à faire parmi les propositions ci-après (verso).



Collège

Lycée

UFA

Lycée hôtelier et de tourisme



NOS RÉSULTATS AU BAC

Bac 2021	99 %
Bac 2020	99 %
Bac 2019	98 %

Les options générales

Premier choix (1 au choix, 2 si choix du latin)

ARTS PLASTIQUES

- Cette option permet aux élèves de développer leur créativité et leurs compétences dans différents domaines techniques et artistiques, leur curiosité et leur culture générale.
- Il faut aimer l'art ou souhaiter découvrir l'art sous toutes ses formes : dessiner, peindre, photographier, sculpter, graver, filmer, expérimenter... voir et comprendre des œuvres classiques et des œuvres contemporaines surprenantes.

CINÉMA-AUDIOVISUEL

- Cet enseignement permet à l'élève d'enrichir sa culture en s'initiant à l'histoire du cinéma, à la grammaire de l'image et en étudiant des œuvres cinématographiques.
- Les activités proposées lui apprennent à formuler des jugements esthétiques et à développer une compétence critique vis-à-vis des œuvres observées. Il s'agit également de resituer le travail de l'artiste dans le cadre de son époque et de poser une réflexion sur les contraintes matérielles et les exigences économiques de son art.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Voir la présentation ci-après.

ÉDUCATION MUSICALE

L'option Musique est ouverte à tous les élèves motivés, instrumentistes ou non, souhaitant élargir leur champ de connaissances par des expériences musicales diversifiées.

LATIN

L'enseignement du latin contribue à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel romain. Il favorise la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.

Les options technologiques

Second choix

CRÉATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUES

Cet enseignement a pour objet de faire découvrir les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création. Il permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants. Les élèves essaient d'imaginer comment et pourquoi un produit peut évoluer.

MANAGEMENT ET GESTION

Cet enseignement a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs.

SANTÉ ET SOCIAL

En seconde et Première, cet enseignement permet aux élèves de découvrir les liens entre la santé et le bien-être social, d'aborder la préservation de la santé de la population et de protection sociale.

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Cet enseignement engage les élèves dans une démarche scientifique en leur proposant de participer à des défis technologiques nécessitant la réalisation d'expérimentations à caractère scientifique.

Les élèves découvrent ainsi les relations entre les sciences et les solutions technologiques dans un contexte contraint par des exigences socio-économiques et environnementales. Les élèves découvrent comment fonctionne un produit et comment il répond à un besoin.



LE SPORT AU LYCÉE

EN COMPLÉMENT DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE DU TRONC COMMUN, LE LYCÉE PROPOSE UNE PRATIQUE RENFORCÉE AU SEIN DES SECTIONS ET CLASSES SPORTIVES, DANS LE CADRE DE L'OPTION EPS, OU ENCORE DANS LES COMPÉTITIONS SCOLAIRES ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE.

L'OPTION EPS

L'option E.P.S. propose aux élèves un programme varié et différent des cours, de la découverte au perfectionnement en VTT, canoë-kayak et musculation. L'option E.P.S. permet à l'élève d'avoir une double évaluation en E.P.S. jusqu'au Bac.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

- L'Association sportive propose aux élèves volontaires, la pratique d'un ou plusieurs sports, le mercredi après-midi, et leur permet d'accéder aux compétitions départementales, académiques et nationales.
- Les activités proposées sont variées : badminton, tennis de table, football, basket-ball, volley-ball, beach-volley, handball, sandball, athlétisme, etc.

LA SECTION SPORTIVE FUTSAL

- Les jeunes de la section sportive Futsal ont les mêmes heures de cours que les autres élèves. Leur emploi du temps est aménagé de telle sorte que ces jeunes puissent bénéficier d'un entraînement hebdomadaire.
- L'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives, essentiellement au niveau technique, tactique, athlétique et moral.
- Compte tenu de l'horaire, les élèves de la Section sportive Futsal ne peuvent pas choisir les options facultatives : Arts Plastiques, Cinéma-Audiovisuel, E.P.S., Musique.

LA SECTION SPORTIVE SURF

- La Section Sportive Surf offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'une pratique du surf tout en suivant une scolarité normale. La pratique du surf doit ainsi contribuer à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.
- Les élèves sont affectés dans des classes dont l'emploi du temps est aménagé afin d'être disponibles une après-midi, dans la semaine, pour le surf. Le professeur coordonnateur de la Section sportive assure le suivi de la scolarité.
- Compte tenu de l'horaire, les élèves de la Section sportive Surf ne peuvent pas choisir les options facultatives suivantes : Arts Plastiques, Cinéma-Audiovisuel, E.P.S., Musique.
- La section accueille deux niveaux de sportifs : les élèves pratiquant déjà le surf et les débutants.
- Une participation financière est demandée aux familles.



LES CLASSES SPORTIVES

- Les classes sportives fonctionnent en partenariat avec les clubs locaux et le Service municipal des sports, et permettent aux élèves, inscrits dans un club, de perfectionner leur pratique sportive grâce à un emploi du temps aménagé.
- Compte tenu de l'horaire, les élèves d'une Classe sportive ne peuvent pas choisir les options facultatives : Arts Plastiques, Cinéma-Audiovisuel, E.P.S., Musique.



STJOBOSUETLANNION

Suivez le Collège-Lycée
sur **instagram**
stjobossuetlannion et
retrouvez l'actualité en
image.



Comment s'inscrire ?

1 DEMANDEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Sur notre site Internet : www.saintjosephlannion.fr
- Par téléphone : vous le recevrez à votre domicile.
- Retirez-le au secrétariat.

2 COMPLÉTEZ VOTRE DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION.

3 ADRESSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET AU SECRÉTARIAT DU LYCÉE.

4 Dès réception du dossier d'inscription, notre secrétariat prendra contact avec vous pour un entretien avec Madame RAVENEAU, Directrice, Monsieur Éric HUON ou Madame Yanne ROUZIERE, Directeur et Directrice adjoints.

5 L'inscription est définitive après réception de l'accord de passage dans la classe demandée (délivré par le conseil de classe du 3ème trimestre)

Contact Inscriptions

Madame Céline ARHANT au 02.96.46.26.00

